

Bulletin de lecture scientifique

Titre de l'article :

Catégorie :

1) L'article est en cohérence avec son titre et sa propre problématique annoncée

2) Les mots-clefs se retrouvent dans le texte de manière visible

3) L'article respecte des idées annoncées dans le résumé et la structure du texte est claire dès sa première lecture

4) L'article indique bien son ancrage scientifique et l'approche conceptuelle - méthodologique adoptée

5) L'article présente de manière structurée le corpus (s'il se réfère à un corpus) en présentant les objectifs de recherche, les conditions de sa constitution, la méthode de collecte des données ou méthode d'enquête adoptée

6) Si l'article est un article de fond et ne s'appuie pas sur un corpus ou une enquête, le choix des exemples, des illustrations et des études de cas sont en cohérence avec ses idées directrices

7) Les idées directrices ou premières et les idées secondaires sont en articulation les unes avec les autres d'un paragraphe à un autre, d'une sous-partie à une autre

8) L'analyse ou l'interprétation des résultats est en cohérence avec les idées directrices ou les théories, les objectifs de recherche et la méthode d'analyse annoncés

9) Le discours scientifique est solide mais accessible à de futurs lecteurs et ne recourt pas à du jargon qui

freine la compréhension du texte.

10) L'auteur a respecté le nombre de signes et autres consignes (ex.convention bibliographique) imposé par les éditeurs

11) En conclusion : apport de l'article

12) Problèmes particuliers remarqués

Evaluation finale:
(encadrer ou souligner le choix)

[1] : Article accepté, sous réserve de corrections mineures de fautes de frappes, orthographe, etc.

[2] : Demande de modifications de l'article. En principe, un deuxième examen par les correcteurs est de règle.

[3] : Demande de modifications de catégories.

[4] : Refus.

Cet article doit être publié [dans les *Études didactiques*, dans les *Études francophones*.]

Date, signature

Nom de lecteur scientifique :